



DÉPARTEMENT  
**BOUCHES  
DU RHÔNE**



# RAPPORT FINANCIER

**2021**

## BUDGET PRINCIPAL

VUE D'ENSEMBLE .....	4
RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....	6
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	8
RECETTES D'INVESTISSEMENT .....	10
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT .....	10

## ÉQUILIBRES FINANCIERS

ÉPARGNE ET AUTOFINANCEMENT .....	12
DETTE PROPRE .....	14
GARANTIES D'EMPRUNTS .....	18
CONSOLIDATION DES COMPTES ET DES RISQUES ..	18

## REPÈRES DÉPARTEMENT

PRINCIPAUX PARTENAIRES .....	20
PRINCIPAUX CHIFFRES 2021 .....	22





Département des Bouches-du-Rhône

# RAPPORT FINANCIER

## 2021



Après une année 2020 complexifiée par la crise sanitaire, l'exercice 2021 a été un véritable redémarrage des activités traditionnelles de la collectivité, le tout avec les contraintes sanitaires qui perdurent depuis l'apparition du Covid-19.

La majorité départementale a réaffirmé ses choix d'une politique volontariste et solidaire, avec en ligne de conduite le maintien de ses engagements envers la population et en matière de développement de l'attractivité du territoire.



## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chiffres exprimés en millions d'€	2020	2021	Évolution 2020/2021		2020	2021	Évolution 2020/2021
<b>Dépenses réelles (A)</b>	<b>2 244,1</b>	<b>2 267,0</b>	<b>1,0 %</b>	<b>Recettes réelles (B)</b>	<b>2 417,4</b>	<b>2 589,2</b>	<b>7,1 %</b>
Dépenses réelles hors reprise de provision	2 238,0	2 254,9	0,8 %	Recettes réelles hors reprise de provision	2 417,4	2 589,2	7,1 %
<b>Autres charges d'activité (65)</b>	<b>1 631,1</b>	<b>1 615,2</b>	<b>-1,0 %</b>	<b>Fiscalité directe (731 hors 73121 73125)</b>	<b>643,7</b>	<b>243,4</b>	<b>-62,2 %</b>
Pour mémo, fonctions 550, 551, 552 APA	175,3	177,5	1,2 %	<b>Fiscalité indirecte (Autres 73 hors 73261 73262)</b>	<b>1 084,7</b>	<b>1 643,5</b>	<b>51,5 %</b>
Pour mémo, fonction 567 - allocations RSA	506,3	489,7	-3,3 %	<b>Dotations et participations (73121,73125, 741, 746, 74781, 74783, 7482, 7483)</b>	<b>552,7</b>	<b>558,5</b>	<b>1,0 %</b>
<b>Reversement et restitution sur Impôts et Taxes (chapitre 014, nature 739)</b>	<b>67,5</b>	<b>88,8</b>	<b>31,5 %</b>	Pour mémo, FNGIR (73121)	37,7	37,7	0,0 %
<b>Charges de personnel (64, 65861, 6331, 6336, 6218)</b>	<b>377,8</b>	<b>392,4</b>	<b>3,8 %</b>	Pour mémo, DC RTP (74832)	41,0	40,8	-0,5 %
<b>Autres services extérieurs (62)</b>	<b>60,3</b>	<b>74,3</b>	<b>23,2 %</b>	Pour mémo, Reversement restitution sur impôts et taxes (739)	-67,5	-88,8	31,5 %
<b>Services extérieurs (61)</b>	<b>42,7</b>	<b>45,0</b>	<b>5,3 %</b>	<b>Autres</b>	<b>136,2</b>	<b>143,8</b>	<b>5,5 %</b>
<b>Provisions (68 hors 6811 pour ordre)</b>	<b>6,0</b>	<b>12,1</b>	<b>101,1 %</b>	Pour mémo, recouvrements et redevances de dépenses d'aide sociale	95,2	101,2	6,3 %
<b>Frais Financiers (66)</b>	<b>14,5</b>	<b>15,2</b>	<b>5,0 %</b>	Provisions (7817, 7815)	3,3	2,7	-20,0 %
<b>Autres (60, autres 63 et 67 réels)</b>	<b>45,1</b>	<b>25,5</b>	<b>-43,5 %</b>	<b>Recettes d'ordre (D)</b>	<b>331,6</b>	<b>264,8</b>	<b>-20,1 %</b>
<b>Dépenses d'ordre (C)</b>	<b>320,6</b>	<b>317,3</b>	<b>-1,0 %</b>	<b>Différences sur réalisations (négatives) reprises, neutralisation et quote-part des subventions d'investissement transférées (77)</b>	<b>331,6</b>	<b>264,8</b>	<b>-20,1 %</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations (6811)	293,6	306,8	4,5 %				
Autres (67)	27,1	10,5	-61,1 %				
<b>Financement de la section d'investissement (E)</b>	<b>195,1</b>	<b>283,1</b>	<b>45,1 %</b>	<b>Excédent reporté (G)</b>	<b>52,8</b>	<b>93,0</b>	<b>76,0 %</b>
<b>Excédent/Déficit de clôture (F)</b>	<b>42,0</b>	<b>79,5</b>	<b>89,4 %</b>	<b>Total (B+D+G)</b>	<b>2 801,8</b>	<b>2 946,9</b>	<b>5,2 %</b>
<b>Total (A+C+E+F)</b>	<b>2 801,8</b>	<b>2 946,9</b>	<b>5,2 %</b>				

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Chiffres exprimés en millions d'€	2020	2021	Évolution 2020/2021		2020	2021	Évolution 2020/2021
<b>Dépenses réelles (A)</b>	<b>637,2</b>	<b>682,8</b>	<b>7,2 %</b>	<b>Recettes réelles (B)</b>	<b>567,4</b>	<b>542,3</b>	<b>-4,4 %</b>
<b>Dépenses réelles Hors dette</b>	<b>565,4</b>	<b>576,6</b>	<b>2,0 %</b>	<b>Recettes réelles Hors dette et hors affectations</b>	<b>33,0</b>	<b>41,1</b>	<b>24,8 %</b>
Subventions d'équipement versées (204)	380,3	365,5	-3,9 %	<b>Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)</b>	92,2	144,1	56,3 %
Autres immobilisations incorporelles (20)	33,3	32,7	-1,8 %				
Immobilisations corporelles (21)	30,9	35,9	15,9 %				
Immobilisations en cours, avances et acomptes versés (238)	12,0	9,7	-19,1 %				
Autres immobilisations en cours (23) hors régularisation	104,6	132,3	26,5 %				
Autres (10, 13, 26, 27, 45)	4,3	0,5	-87,4 %				
<b>Emprunts et Dettes assimilées</b>	<b>71,7</b>	<b>106,2</b>	<b>48,0 %</b>	<b>Emprunts et Dettes assimilées</b>	<b>442,3</b>	<b>357,0</b>	<b>-19,3 %</b>
Emprunts (1641, 103)	71,7	106,2	48,0 %	Emprunts (1641, 103)	242,3	187,0	-22,8 %
				Emprunts obligataires (1631)	200,0	170,0	-15,0 %
<b>Dépenses d'ordre (C)</b>	<b>366,0</b>	<b>278,3</b>	<b>-24,0 %</b>	<b>Recettes d'ordre (D)</b>	<b>355,1</b>	<b>330,9</b>	<b>-6,8 %</b>
				<b>Amortissements et charges à étaler (28)</b>	<b>283,3</b>	<b>293,5</b>	<b>3,6 %</b>
dont Opérations afférentes à l'emprunt (16441, 163311)	0	0	0 %	<b>Autres (16,19,20,21,23)</b>	<b>71,8</b>	<b>37,3</b>	<b>-48,0 %</b>
				dont Opérations afférentes à l'emprunt (16441, 163311)	0	0	0 %
<b>Restes à réaliser (E)</b>	<b>9,0</b>	<b>6,8</b>	<b>-24,3 %</b>	<b>Restes à réaliser (F)</b>	<b>60,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-100,0 %</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (G)</b>	<b>114,5</b>	<b>195,1</b>	<b>70,5 %</b>	<b>Financement de la section d'investissement (H)</b>	<b>144,1</b>	<b>289,9</b>	<b>101,1 %</b>
<b>Total (A+C+E+G)</b>	<b>1 126,6</b>	<b>1 163,0</b>	<b>3,2 %</b>	<b>Total (B+D+F+H)</b>	<b>1 126,6</b>	<b>1 163,0</b>	<b>3,2 %</b>



## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 589,2 M€ (+7,1 %)

Après correction des produits des cessions et des provisions, la croissance est de 7,2 %.

Chiffres exprimés en milliers d'€	2020	Structure	2021	Structure	Var 2020-2021
Fiscalité indirecte	1 084 711	44,9 %	1 643 504	63,5 %	51,5 %
Fiscalité directe	643 745	26,6 %	243 449	9,4 %	-62,2 %
Dotations et participations	552 673	22,9 %	558 468	21,6 %	1,0 %
Reprises de provisions	3 325	0,1 %	2 702	0,1 %	-18,7 %
Produit des cessions	10 233	0,4 %	9 114	0,4 %	-10,9 %
Autres recettes	122 688	5,1 %	131 959	5,1 %	7,6 %
<b>Total</b>	<b>2 417 374</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 589 195</b>	<b>100,0 %</b>	<b>7,1 %</b>
Total (hors provisions et cessions)	2 403 816	99,4 %	2 577 379	99,5 %	7,2 %

### > La fiscalité directe : 243,4 M€ (-62,2 %)

Les recettes de fiscalité directe sont en baisse de 400,3 M€ sur l'exercice. Celle-ci est due principalement au transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à la sphère communale. Le reversement par la Région d'une partie de la CVAE transférée est stable (95,6 M€). Les autres chiffres composant la fiscalité directe sont la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) qui progresse de 135,3 M€ à 136,8 M€ et l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) (9,6 M€). Les rôles supplémentaires des différentes taxes se sont élevés à 1,4 M€.

### > La fiscalité indirecte : 1 643,5 M€ (+51,5 %)

Le produit fiscal indirect 2021 est en progression de près de 52 % (+558,8 M€). Il intègre désormais la fraction compensatoire de la TFPB d'environ 404,4 M€. Elle est assise sur une fraction de TVA et devrait évoluer chaque année au gré de la consommation nationale, permettant au Département de bénéficier d'une ressource de compensation dynamique. Il est également composé du produit des DMTO (589,1 M€), qui connaît cette année une envolée proche de 31 % (+138,5 M€). Le Département perçoit également le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (370,4 M€), celui de la taxe sur les conventions d'assurances (243,5 M€ ; +5,4 %), de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité (TCFE) (21,8 M€ ; +3,2 %) ou encore de la taxe d'aménagement (TA) pour un montant de 13,2 M€. Le produit de la taxe additionnelle à la taxe de séjour a été de 1,2 M€.

### > Les concours Etat / Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) : 558,5 M€ (+1 %)

Cette rubrique, composée de dotations de l'Etat et de la CNSA, progresse de 5,8 M€ (+1 %) entre 2020 et 2021. Le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'exercice 2021 représente 297,4 M€. Celui-ci est en baisse de 3M€ (-1 %). Quant à la dotation générale de décentralisation (DGD), elle reste inchangée depuis plusieurs années avec 11,9 M€.

La dotation de compensation péréquée (DCP) est de 21,3 M€ en 2021, en progression de 3,7 % (+0,8 M€). En revanche, les allocations compensatrices de fiscalité directe, qui s'élèvent à 10,1 M€, sont en retrait de 0,7 M€ (-6,5 %). De même, la ressource allouée au Département au titre de la péréquation des DMTO (6,5 M€) est, elle aussi, en baisse en 2021 (-2,9 M€). La recette de FCTVA de fonctionnement subit une diminution (0,2 M€). Elle est proportionnée aux dépenses d'entretien éligibles effectuées l'année précédente.

Parmi les ressources exceptionnelles en provenance du budget de l'État, il convient de citer le fonds de stabilisation de 115 M€ mis en place par la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 qui vise à accompagner les départements connaissant des difficultés particulières en raison de la dynamique des AIS. Cette attribution s'accroît de 0,8 M€ à 3,3 M€ entre 2020 et 2021.





## STRUCTURE DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2020 ET 2021 (hors provisions, cessions et régularisations)

Par ailleurs, des dispositifs de compensation garantissent la neutralité financière de la réforme fiscale de 2011 : le Fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR) (37,7 M€) et la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) (40,8 M€), tous deux stables entre 2020 et 2021. Le Département est également attributaire d'une compensation de 16 M€ au titre du Fonds de mobilisation pour l'insertion (FMDI), en hausse de 6,6 % (+1 M€).

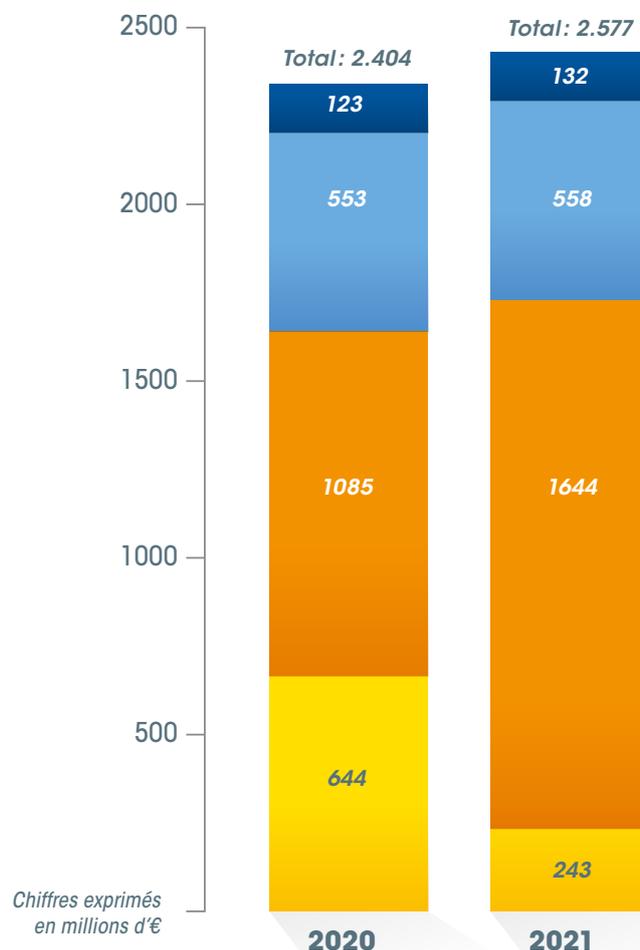
Les concours versés par la CNSA pour le financement de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), des Prestations de compensation du handicap (PCH) et de la dotation pour la Maison départementale des personnes handicapées s'élèvent à 106,9 M€ (+6,9 %), soit une croissance de 6,9 M€.

### > Les autres produits : 143,8 M€

Les recettes et participations du secteur social sont de l'ordre de 101,1 M€, en nette progression (+5,9 M€). L'obtention de divers financements extérieurs (le Fonds social européen dans le cadre de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté), une hausse de la participation des familles au titre de la restauration des collèges, après une baisse liée à la crise en 2020 et un meilleur recouvrement sur bénéficiaires ont permis d'atteindre ce résultat.

Les autres ressources proviennent notamment des produits des services et du domaine et ventes diverses, de participations, de produits financiers et de recettes exceptionnelles. Les reprises sur provisions représentent 2,7 M€ et les cessions 9,1 M€.

Recettes diverses ■ Fiscalité indirecte ■  
Dotations État/CNSA ■ Fiscalité directe ■



## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 267 M€ (+1 %)

Hors atténuations de recettes (péréquations) et provisions, les dépenses de fonctionnement se limitent à 2.166,2 M€, en diminution de 0,2 % (-4,4 M€).

Chiffres exprimés en milliers d'€	2020	Structure	2021	Structure	Var 2020-2021
Personnel	377 817	16,8 %	392 360	17,3 %	3,8 %
Services généraux	82 499	3,7 %	77 656	3,4 %	-5,9 %
Sécurité	78 787	3,5 %	81 958	3,6 %	4,0 %
Enseignement	60 328	2,7 %	58 445	2,6 %	-3,1 %
Culture et vie locales	40 016	1,8 %	44 623	2,0 %	11,5 %
Politiques sociales	1 458 379	65,0 %	1 442 262	63,6 %	-1,1 %
Réseaux - Infrastructures	10 035	0,4 %	9 570	0,4 %	-4,6 %
Aménagement - Enviro.	11 876	0,5 %	10 791	0,5 %	-9,1 %
Transports	34 364	1,5 %	34 867	1,5 %	1,5 %
Développement local	16 446	0,7 %	13 640	0,6 %	-17,1 %
Atténuations de produits	67 485	3,0 %	88 758	3,9 %	31,5 %
Provisions	6 026	0,3 %	12 116	0,5 %	101,1 %
<b>Total</b>	<b>2 244 059</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 267 048</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1,0 %</b>
Total (hors provisions)	2 238 033	99,7 %	2 254 932	99,5 %	0,8 %

### > Les dépenses d'aide sociale et de solidarité : 1 442,3 M€

La diminution de ces dépenses est de 1,1 % en 2021, soit une baisse de 16 M€.

Les charges des Allocations individuelles de solidarité (AIS) passent de 794 M€ à 786,4 M€ (-7,6 M€), soit une baisse de 1 %. Les allocations du RSA sont en baisse de 3,3 % en 2021 (489,7 M€). Les dépenses d'APA représentent 177,5 M€ et progressent de 1,2 % (effets bénéficiaires et tarifs). Enfin, la Prestation compensation handicap (PCH) atteint 119,2 M€ et continue de connaître une forte croissance (+6 %).

Au-delà des aspects AIS, les politiques menées en faveur des personnes du bel âge et des personnes handicapées représentent près de 329,2 M€, en croissance de 2,6 % (+8,3 M€). La politique d'insertion concerne aussi les contrats aidés et les actions d'insertion sociale et professionnelle pour 41,3 M€.

Le Département veille également sur les personnes du bel âge : 11 maisons du bel âge (MBA) ont vu le jour sur le territoire départemental en 2021. Depuis le lancement du projet, 39 MBA ont été ouvertes auxquelles s'ajoute un dispositif itinérant. Pour l'année 2021, la fréquentation a été de 40 313 visiteurs (pour 21 045 usagers inscrits). Par ailleurs, 211 202 actions ont été menées (sorties, activités, aide administrative, prévention).

Le domaine de l'aide sociale à l'enfance (225,5 M€ hors assistants familiaux) est en baisse de 5,1 M€ (soit -2,2 %). Divers obstacles dans l'exécution de la programmation en sont la cause. Par exemple seul un lieu de vie et d'accueil a pu être ouvert au lieu des quatre prévus. De même, la mise à disposition de la structure Cougit à destination des mineurs non accompagnés a connu un décalage. Enfin, des marchés publics n'ont pu être mis en œuvre en 2022 (un de médecine préventive et un sur la supervision des assistants familiaux).

Enfin, les dépenses de santé s'élèvent à 8,3 M€.

### > La sécurité : 82 M€

Le volet sécurité couvre principalement les dépenses de prévention incendie et de protection des massifs forestiers. Il s'agit notamment du financement du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) (68,8 M€) et Bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM) (10 M€).

### > Les transports : 34,9 M€

Cette compétence est essentiellement constituée de 31,9 M€ de compensation de transfert à la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMPM) et 3 M€ au titre du fonctionnement du Syndicat mixte des traversées du delta du Rhône (SMTDR).

### > L'éducation et la politique en faveur des collèves : 58,4 M€

Le plan « Charlemagne », amorcé en 2017 se poursuit. Il a pour objectif, sur la période 2017-2027, la modernisation et la sécurisation de l'ensemble des établissements, le 100 % numérique avec la distribution de tablettes à contenu pédagogique aux collégiens et un meilleur accompagnement dans la scolarité des citoyens de demain. Le coût du programme est évalué à 2,5 milliards d'euros, dont près de la moitié en fonctionnement. Lors de la rentrée 2021/2022, un kit de fournitures scolaires a été remis à l'ensemble des 104 000 élèves des 188 collèges publics et privés sous contrat que compte le Département. La baisse de 2 M€ entre les deux exercices s'explique par la crise sanitaire, avec la non réalisation de sorties scolaires, de projets éducatifs, une baisse des aides à la restauration scolaire et une baisse du poste énergie-électricité.

> La culture, la vie locale, la jeunesse, les sports et loisirs : **44,6 M€**

Les aides du Département permettent le financement et l'organisation de nombreuses actions et événements, dont les plus connus sont : le Marseille-Cassis, l'Open13 de tennis, le Mondial la Marseillaise à pétanque, la Fiesta des Suds, les chants de Noël.

> Le développement local, l'agriculture et l'aménagement du territoire : **34 M€**

Le domaine routier (entretien, fonctionnement des ateliers, transfert de compétences) représente à lui seul 9,2 M€ de cette rubrique. Les interventions en faveur de l'agriculture (6,8 M€) et du tourisme (5,5 M€) pèsent pour 12,3 M€. Enfin, les autres actions (12,5 M€) englobent différentes interventions autour de l'environnement, du logement ou encore de la politique de la ville.

Cette rubrique est en baisse de près de 4,4 M€. En cause, essentiellement la fin du projet Marseille Provence gastronomie et le versement exceptionnel en 2020 d'une subvention au Laboratoire départemental d'analyses pour un contentieux fiscal.

> Les dépenses de moyens généraux : **570,9 M€**

Il est question ici des charges de personnel, des moyens logistiques, mais encore du service de la dette, des dotations aux provisions ou des fonds de péréquation. Si la rubrique s'accroît de 37,1 M€, c'est essentiellement en raison des fonds de péréquation (+21,3 M€) et des dotations aux provisions (+6,1 M€).

> Les charges de personnel : **392,4 M€**

Les dépenses de personnel progressent de 14,5 M€ (+3,8 %). Cette augmentation s'explique principalement par la poursuite du déploiement de dispositifs (l'accord parcours professionnels, carrières et rémunérations +1,5 M€, le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel +2,2 M€ et le glissement vieillesse-technicité +3,9 M€) mais aussi l'instauration de la prime de précarité ainsi que la revalorisation du SMIC (+250 K€). A noter également la prise en charge des emplois aidés (+700 K€), le renforcement des équipes de terrain (maisons du bel âge, agents techniques des collègues...pour 2,1 M€) et des transformations d'emplois (+1,5 M€). Enfin une revalorisation du budget de l'action sociale et des effets du COVID sur le compte épargne temps ont entraîné une hausse de plus de 1 M€.

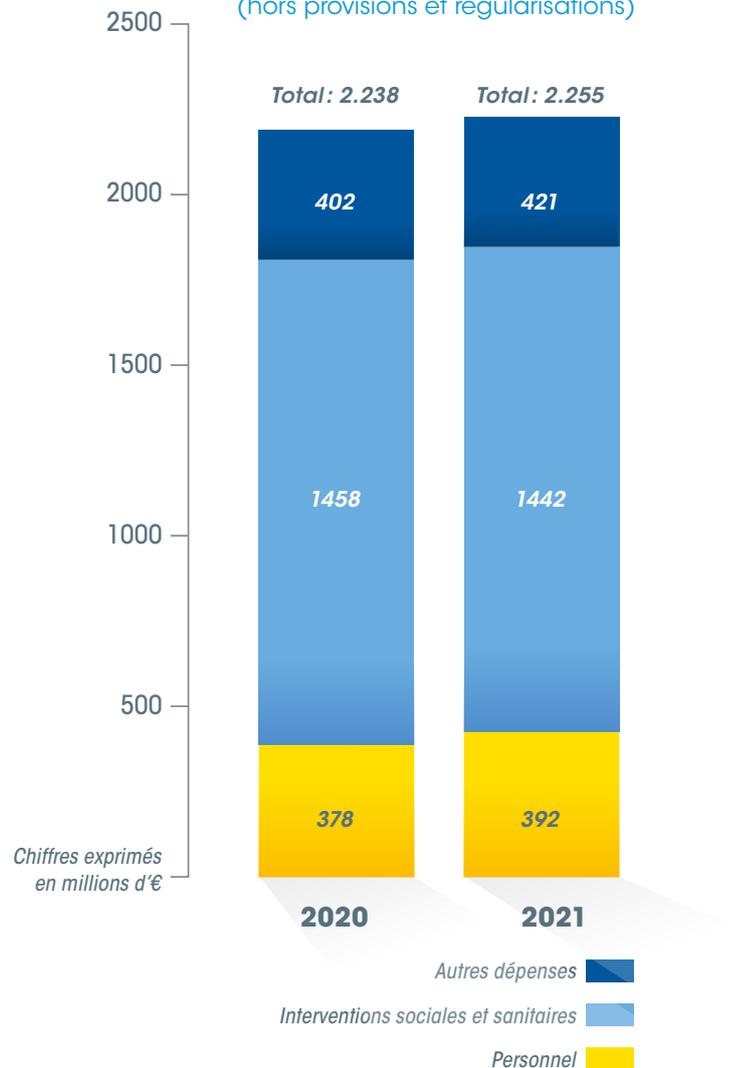
> Les autres dépenses d'administration générale : **179 M€**

Cette catégorie de dépenses se divise en plusieurs parties distinctes : les moyens généraux stricts, la dette, les atténuations de produits et les dotations aux provisions. Les trois dernières s'imposent au Département (contentieux et risques, péréquation...).

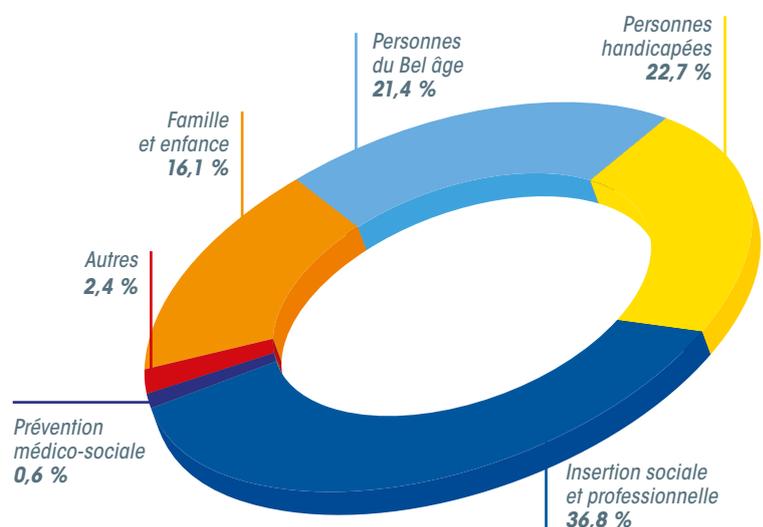
Les intérêts d'emprunt de la dette (15,2 M€) progressent de 5,7 %. Les autres moyens (62,4 M€) sont en baisse de 5,7 M€ en 2021 (-8,3 %). On y trouve notamment les services généraux et la sécurité (23,8 M€), l'informatique (13,6 M€), des frais de communication et de protocole (3 M€).

**STRUCTURE DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2020 ET 2021**

(hors provisions et régularisations)



**RÉPARTITION DES DÉPENSES D'AIDE SOCIALE EN 2021 (fonctionnement)**



## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 41,1 M€ (+24,8 %)

En 2021, le FCTVA est en forte croissance. Comme pour le fonctionnement, il est lié aux investissements éligibles réalisés l'année précédente. La Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC) est reconduite à l'identique. Elle est gelée depuis plusieurs années désormais. La Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) a été réformée en 2019.

A noter également une participation de l'État en hausse pour des investissements sur des bâtiments culturels au travers des musées départementaux (Museon Arlaten et Musée Départemental Arles Antique pour 1,8 M€), sur des travaux routiers structurants (0,9 M€) ou pour du matériel à destination des forestiers-sapeurs (0,6 M€).

### RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors dette)

	Chiffres exprimés en milliers d'€				
	2020	Structure	2021	Structure	Var 2020-2021
<b>FCTVA</b>	21 638,7	65,6 %	25 653,8	62,3 %	18,6 %
<b>DDEC</b>	7 919,1	24,0 %	7 919,1	19,2 %	0,0 %
<b>DGE/DSID</b>	54,5	0,2 %	395,7	1,0 %	626,4 %
<b>Subventions reçues</b>	1 571,5	4,8 %	5 607,7	13,6 %	256,8 %
<b>Autres recettes</b>	1 782,3	5,4 %	1 573,2	3,8 %	-11,7 %
<b>Total</b>	<b>32 966,1</b>	<b>100,0 %</b>	<b>41 149,6</b>	<b>100,0 %</b>	<b>24,8 %</b>

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 576,6 M€

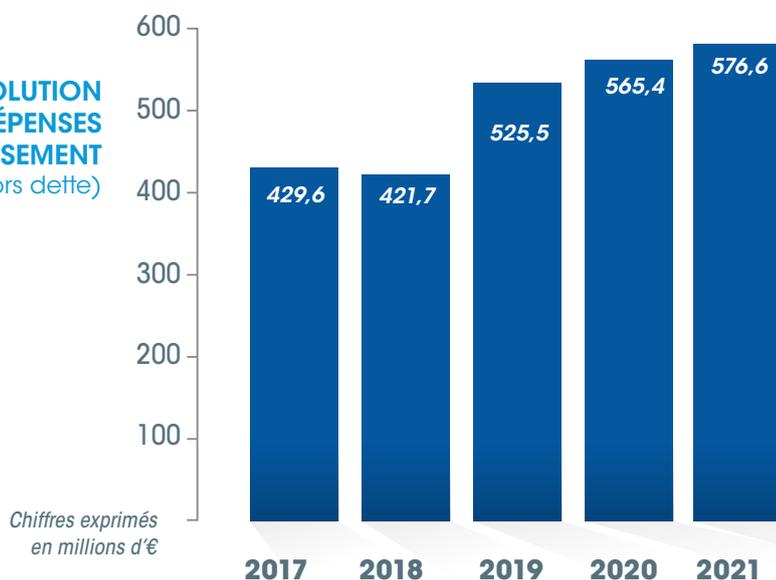
La section d'investissement s'élève à 682,8 M€. Hors dette, les dépenses d'investissement sont de 576,6 M€, soit une augmentation de près de 2 % (11,2 M€).

Les subventions d'équipement affichent une diminution de 3,9 %, représentant 365,5 M€ et 63,4 % des dépenses d'investissement. La collectivité a aussi exécuté un investissement direct de 210,6 M€ (36,6 %).

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)

	Chiffres exprimés en milliers d'€				
	2020	Structure	2021	Structure	Var 2020-2021
<b>Services généraux</b>	39 347	7,0 %	32 726	5,7 %	-16,8 %
<b>Sécurité</b>	11 296	2,0 %	18 541	3,2 %	64,1 %
<b>Enseignement</b>	75 324	13,3 %	97 743	17,0 %	29,8 %
<b>Culture et vie sociale</b>	5 786	1,0 %	5 139	0,9 %	-11,2 %
<b>Politiques sociales</b>	18 839	3,3 %	15 811	2,7 %	-16,1 %
<b>Réseaux - Infrastructures</b>	106 653	18,9 %	111 858	19,4 %	4,9 %
<b>Aménagement - Enviro.</b>	242 108	42,8 %	262 444	45,5 %	8,4 %
<b>Transports</b>	58 366	10,3 %	25 914	4,5 %	-55,6 %
<b>Développement</b>	7 727	1,4 %	6 461	1,1 %	-16,4 %
<b>Total</b>	<b>565 446</b>	<b>100,0 %</b>	<b>576 638</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2,0 %</b>

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)



### > L'aménagement et l'environnement : 262,4 M€

Ce poste représente près de 45,5 % du montant total des dépenses réelles d'investissement. Il est en augmentation de plus de 20,3 M€ en un an. En 2021, le renforcement des infrastructures sur l'ensemble des territoires a été une priorité du Département au travers de la politique d'aide aux communes (239,4 M€ pour cette rubrique fonctionnelle) ou encore de celle du logement et de la politique de la ville (15,9 M€). Le Département poursuit divers dispositifs de soutien à la population comme la prime air-bois (1,3 M€), Provence Eco-Rénov (2,7 M€), la participation financière à l'acquisition de véhicules électriques (7 982 vélos et 6 113 voitures pour 27,6 M€).

### > Les transports, réseaux et infrastructures : 137,8 M€

Constituée majoritairement du plan mobilité et des politiques routières, la rubrique est en baisse par rapport à l'exercice précédent (-16,5 % ; -27,2 M€). Les dépenses du plan mobilité ont été cette année de 66,3 M€ contre 82,5 M€ lors de l'exercice précédent (-16,2 M). Par ailleurs, en 2020 le budget portait une fin d'opération concernant la rocade L2 à Marseille entraînant un différentiel complémentaire de 10,6 M€. Ainsi pour les infrastructures routières et portuaires, le budget mobilisé a été de 65,4 M€. Enfin, le développement du réseau des pistes cyclables dans l'ensemble des Bouches-du-Rhône représente 6,2 M€ cette année.

### > L'enseignement : 97,7 M€

Les dépenses du domaine augmentent de 22,4 M€ en 2021, soit +29,8 %.

L'enveloppe allouée aux 188 collèges publics et privés relevant des compétences du Département était de 95,4 M€, dont notamment 24,3 M€ pour le dispositif des collèges numériques dans le cadre du plan Charlemagne (incluant la livraison de tablettes ou ordinateurs portables, le renforcement de la vidéo protection, ...). La maintenance des établissements scolaires a représenté 32,7 M€ (+0,2 M€) et les travaux de réhabilitation / construction près de 22 M€ (+4,7 M€) dont 8,7 M€ pour la cité mixte internationale, 8,6 M€ pour le collège de Lançon-Provence dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2022 ou encore 8,3 M€ pour le collège Versailles de Marseille. La recherche et l'enseignement supérieur ont bénéficié d'un budget de 2,3 M€ dont 1,1 M€ à destination d'Aix-Marseille Université pour les campus de la Timone, de Saint-Jérôme ou encore du centre de mathématiques et d'informatique de Château-Gombert. Le Département s'engage également dans le développement de la cité des énergies du Commissariat à l'Energie Atomique de Cadarache à hauteur de 0,5 M€.

### > L'action sociale et les solidarités : 15,8 M€

La collectivité poursuit son action à destination du secteur de la santé. Cela se traduit par la modernisation d'établissements et d'équipements et en aide à l'acquisition de matériels de pointe pour des établissements de santé comme l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille, l'institut

Paoli-Calmettes ou encore l'hôpital Saint-Joseph. Cette année encore, l'accent a également été mis sur l'amélioration des structures départementales accueillant un public en difficulté en y consacrant 9,1 M€. Notamment, le programme des Maisons du bel âge a été poursuivi.

### > La sécurité : 18,5 M€

Le Département a soutenu le SDIS en finançant ses équipements (matériels et bâtiments) à hauteur de 10,8 M€. Un montant de 2,4 M€ a également été investi dans la prévention et l'entretien des massifs forestiers pour préserver ces zones sensibles.

### > Le développement local, le tourisme et l'agriculture : 6,5 M€

L'accompagnement dans les domaines de l'aménagement du territoire (4,2 M€), avec des projets comme Euro-méditerranée et les chantiers navals de La Ciotat ou encore le soutien à l'agriculture (2,2 M€), reste un objectif pour maintenir l'emploi en Provence.

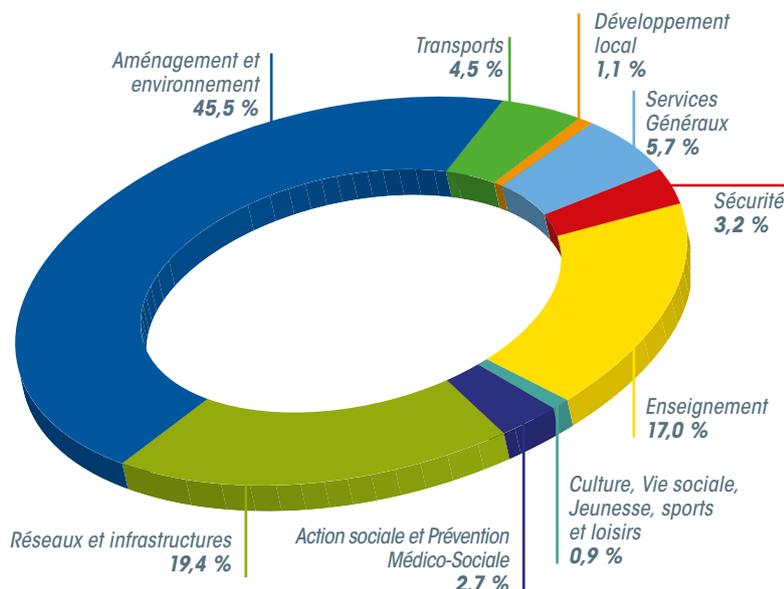
### > La culture, la vie sociale, la jeunesse, les sports et loisirs : 5,1 M€

L'investissement est maintenu dans ce domaine avec la réalisation de près de 5,1 M€ d'équipements (travaux Museon Arlaten, archives et bibliothèque, Musée Départemental Arles Antique, aides aux monuments historiques et aux associations culturelles).

### > Les moyens généraux : 32,7 M€

Ce budget permet, par la modernisation des moyens logistiques (informatiques, matériels, véhicules, mobiliers, travaux) de la collectivité, de répondre aux besoins de développement des politiques publiques. Pour l'année 2021, la collectivité a continué son adaptation au Covid-19 avec un renforcement de son parc informatique et une pérennisation du dispositif de télétravail.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION EN 2021 (hors dette)





## LES ÉQUILIBRES FINANCIERS DU DÉPARTEMENT

L'épargne brute (toutes opérations incluses) représente 322,1 M€ en 2021, en nette progression par rapport à l'exercice antérieur (+85,9 %). L'amélioration de l'ordre de 150 M€ trouve sa source à la fois dans une faible progression des charges (+23 M€) et dans une dynamique des recettes (+172 M€). Par exemple, les dépenses d'aide sociale sont en baisse sur cet exercice (-16,1 M€). La reprise de la politique d'insertion a permis la baisse du nombre de bénéficiaires du RSA. Côté recettes, la hausse des DMTO (+138,5 M€) explique l'essentiel de l'amélioration.

Le capital de la dette remboursé s'est chiffré à 106,2 M€, dont 22,3 M€ pour honorer le remboursement à l'Etat de l'avance 2020 sur les DMTO liée à la crise. Ainsi, l'épargne après financement de la dette avoisine les 216 M€, soit 37 % du financement des dépenses d'investissement.

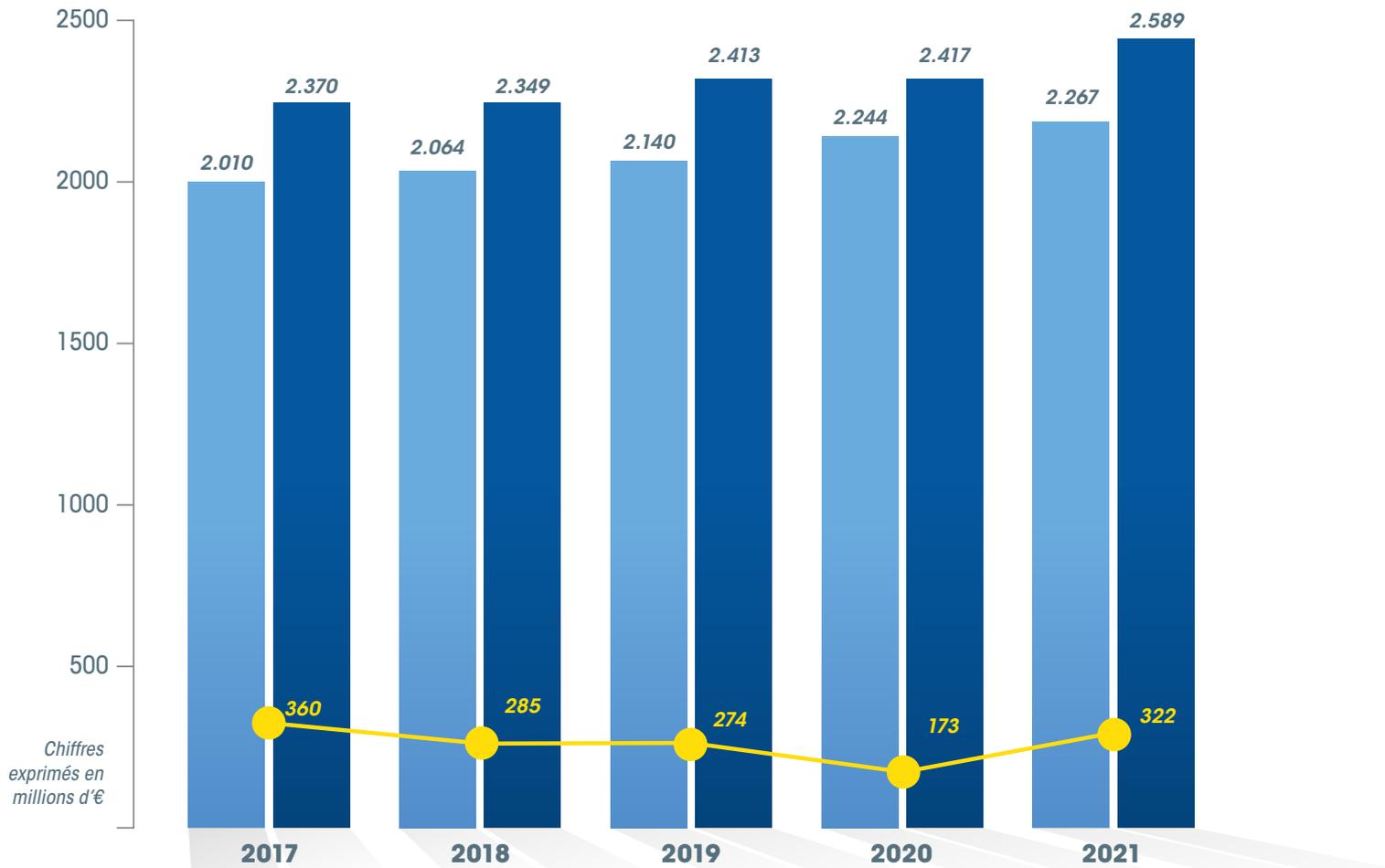
L'endettement au 31 décembre 2021 représentait 1 660,5 M€ dont 66 % à taux fixe et 34 % à taux variable. Sur ces 1 660,5 M€, les emprunts obligataires représentent 42 % et les emprunts bancaires 58 % du volume.

Ainsi, la structure de financement des 576,6 M€ d'investissement se décompose comme suit en 2021 :

- > **Épargne nette : 216 M€ (37,5 %),**
- > **Recettes d'investissement : 41,1 M€ (7,1 %),**
- > **Emprunt : 357 M€ (61,9 %),**
- > **Confortement fonds de roulement : 37,5 M€.**

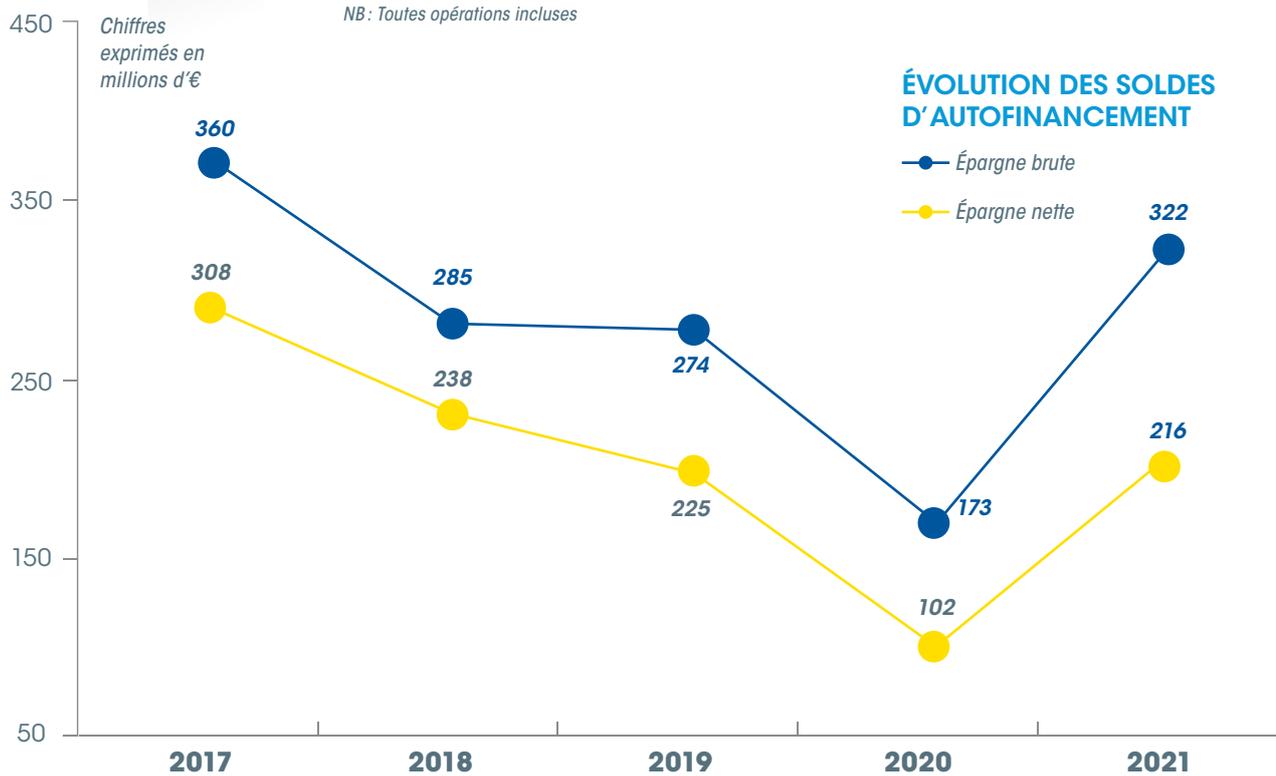


## ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET DE L'ÉPARGNE BRUTE



■ Total des dépenses de fonctionnement   
 ■ Total des recettes   
 ● Épargne brute

NB : Toutes opérations incluses



NB : Toutes opérations incluses

## DETTE PROPRE

**Au 31 décembre 2021, l'encours de dette représente 1 660,5 M€ contre 1 409,6 M€ (dont 22,3 M€ d'avance sur DMTO) au 31 décembre 2020. Le département des Bouches-du-Rhône présente un encours par habitant de 816 €.**

L'exécution de l'exercice 2021 s'est traduite par un volume d'emprunt nouveau de 357 M€ se répartissant entre 170 M€ d'emprunts obligataires et 187 M€ d'emprunts bancaires (dont 62 M€ via la Banque Européenne d'Investissement).

Les émissions obligataires ont permis de disposer de fonds à des conditions plus avantageuses que les conditions bancaires.

La dette propre du Département est, au 31 décembre 2021, indexée à 66 % sur du taux fixe et à 34 % sur du taux variable. Elle se répartit entre dix-neuf prêteurs.

Le taux moyen de la dette du Département des Bouches-du-Rhône au 31 décembre 2021 est de 0,95 % contre 1,09 % au 31 décembre 2020. Ce taux est de 1,74 % au 31 décembre 2021 pour l'ensemble des départements.

Le Département ne détient aucun produit structuré ou dit « toxique ». L'encours de la dette départementale est composé uniquement de contrats de la catégorie la moins risquée de la grille « Gissler ».

### > Comparaison dette Département Bouches-du-Rhône / dette des départements millionnaires

	Bouches-du-Rhône	Moyenne des départements millionnaires <sup>(1)</sup>
Encours / habitant	816	525
Taux d'endettement <sup>(2)</sup>	66,3 %	48,6 %
Capacité de désendettement <sup>(3)</sup>	5,3	3,1

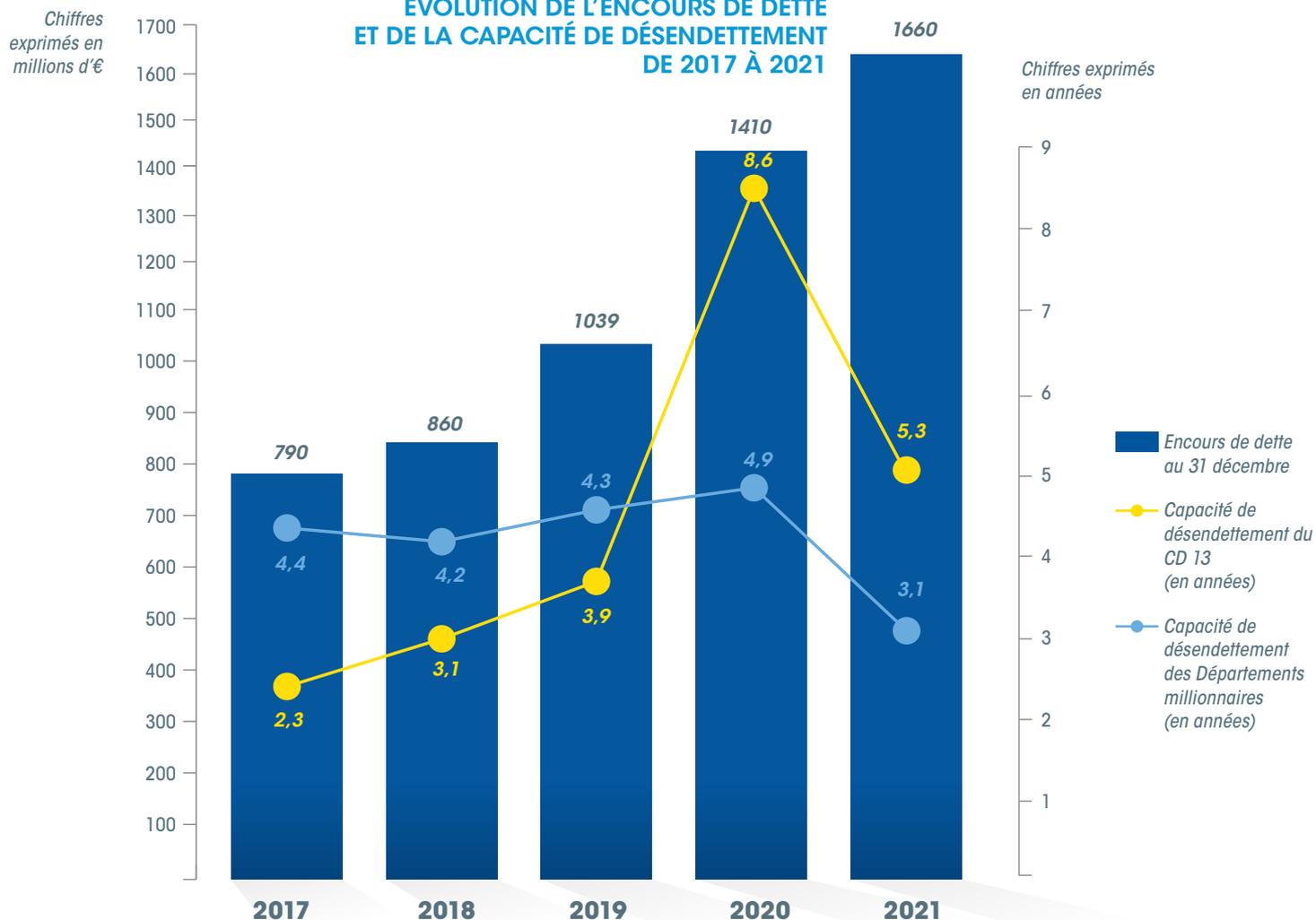
(1) Chiffres 2021 – Source : DGCL ou DGFIP

(2) Encours de dette / Recettes réelles de fonctionnement

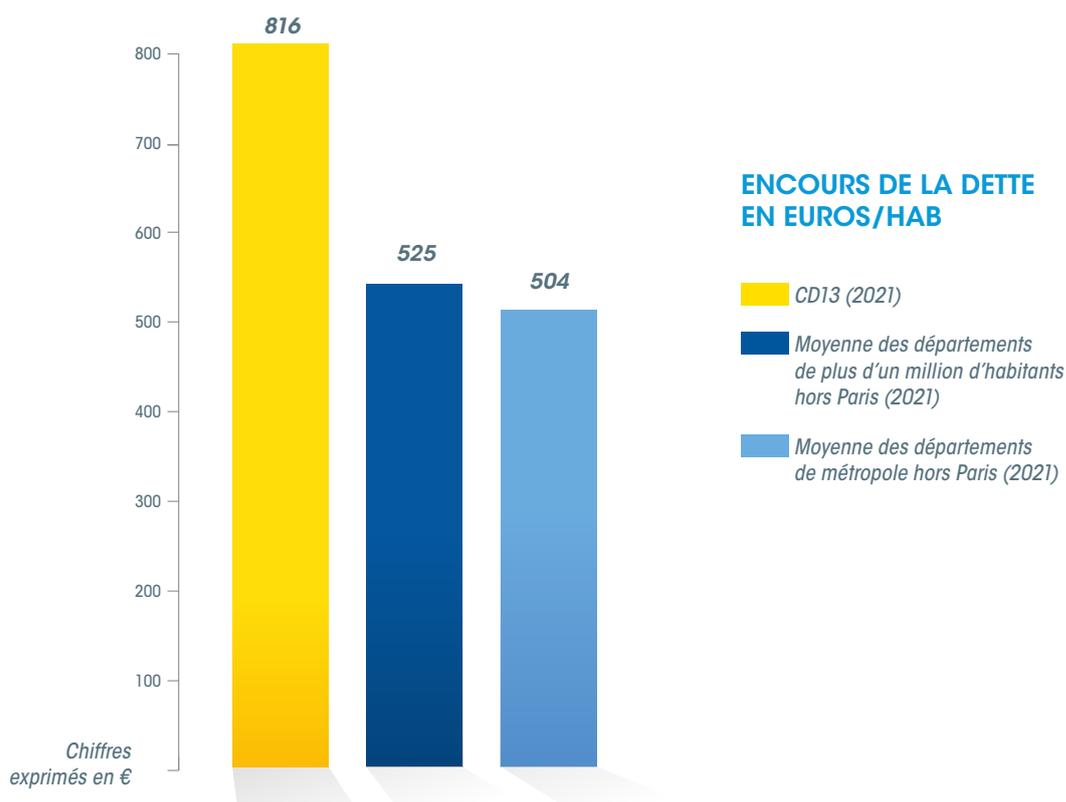
(3) Encours de dette / Epargne brute exprimée en année



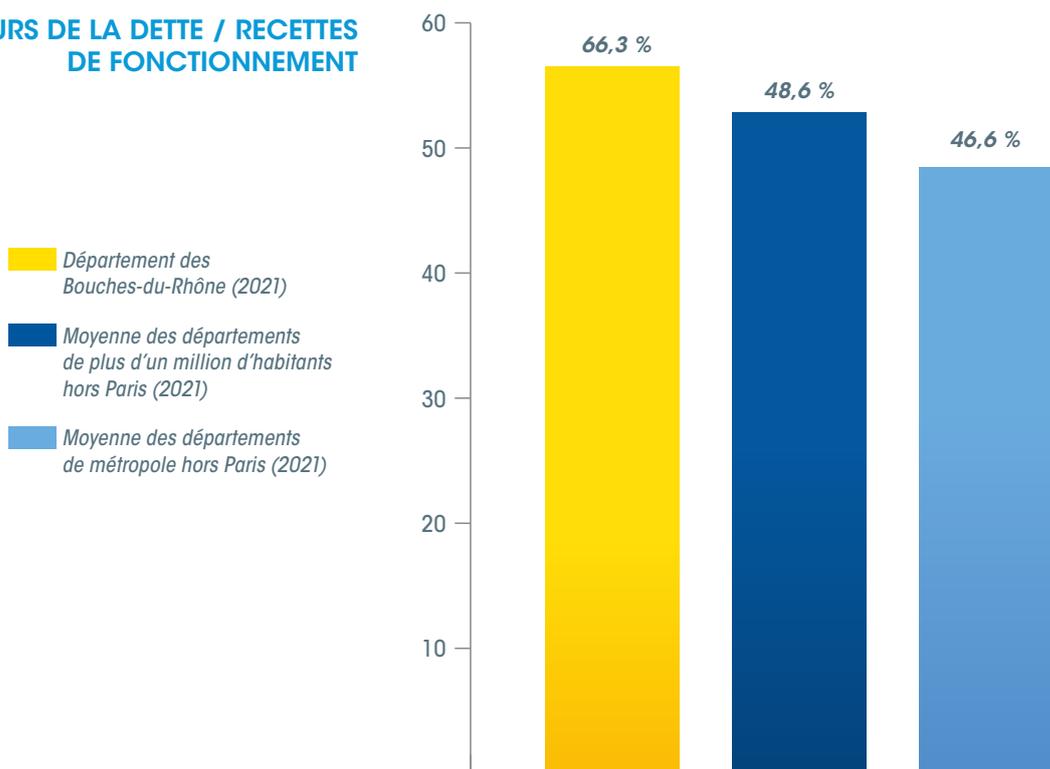
## ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE ET DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT DE 2017 À 2021



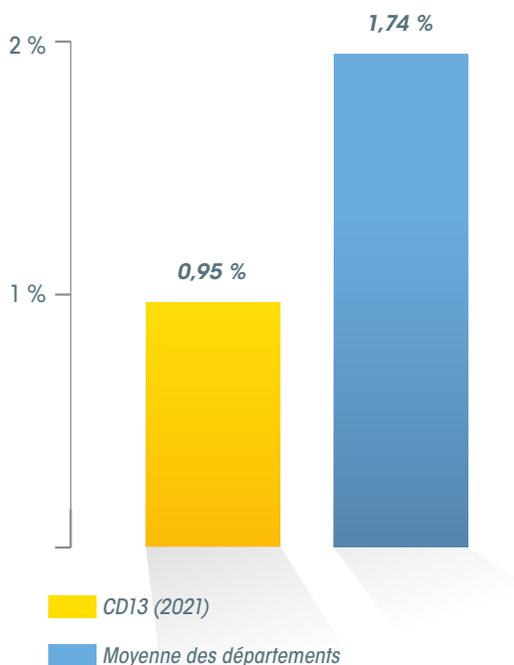
\*En 2020, la capacité de désendettement du département 13 est de 8,6 années, mais ressort à 5,8 années après retraitements (donnée DGFIP) avec notamment la prise en compte de l'étalement des charges Covid.



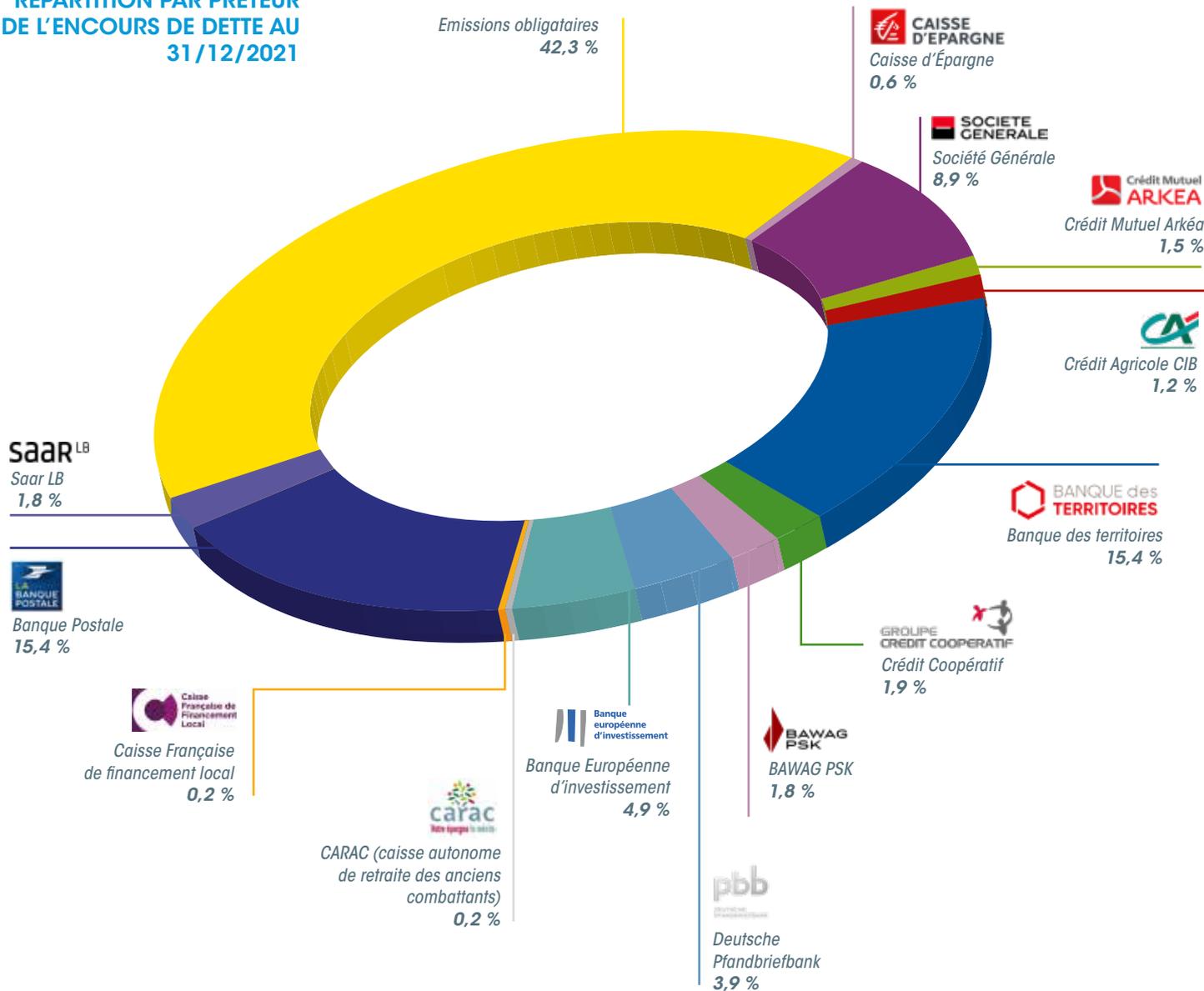
**ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES DE FONCTIONNEMENT**



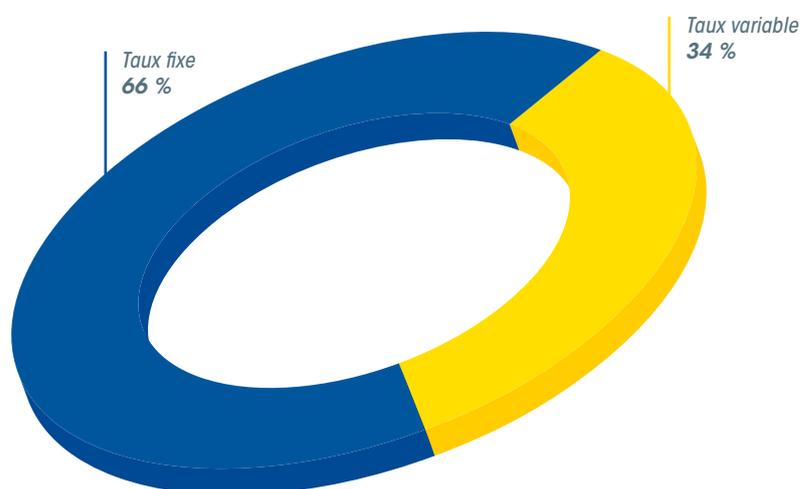
**TAUX MOYEN DE L'ENCOURS DE LA DETTE**



## RÉPARTITION PAR PRÊTEUR DE L'ENCOURS DE DETTE AU 31/12/2021



## RÉPARTITION ENTRE TAUX FIXE ET TAUX VARIABLE AU 31/12/2021 DE L'ENCOURS DE DETTE DU DÉPARTEMENT





## GARANTIES D'EMPRUNTS (ENGAGEMENTS EXTERNES)

### > Le suivi de l'encours garanti

Le Département est un acteur majeur de la politique du logement social. Il accompagne les organismes (OPH, SA d'HLM...) en leur apportant le cautionnement et les financements nécessaires aux opérations de construction, d'acquisition ou de réhabilitation. Il intervient également dans d'autres secteurs de la vie économique et sociale locale en apportant sa garantie en matière de financement de programmes spécifiques en lien avec ses compétences (concernant le domaine de la santé, de l'enfance, des personnes du bel âge et handicapées, de l'accompagnement social, de l'aménagement...).

Ainsi, l'encours garanti fin 2021 s'élève à 1.485 M€. Il concerne essentiellement le logement social (92,3 %).

## LA CONSOLIDATION DES COMPTES ET DES RISQUES DU DÉPARTEMENT

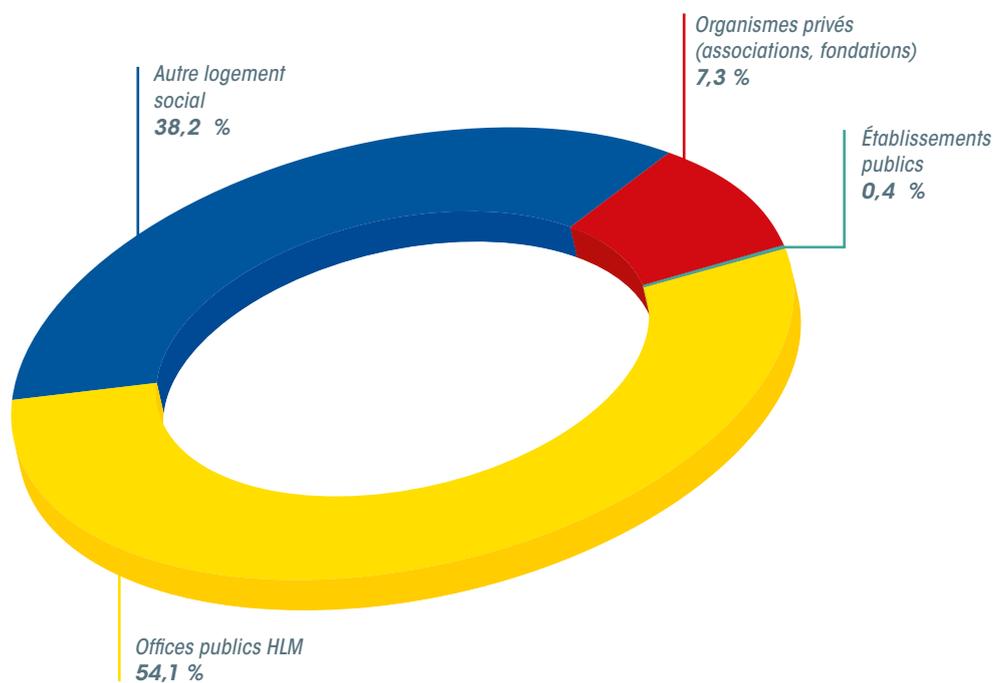
Le périmètre de consolidation des comptes du département des Bouches-du-Rhône porte sur le budget principal, les budgets annexes et un sous-ensemble de satellites.

Ces derniers sont retenus selon l'implication du Département dans le fonctionnement de l'entité et les moyens financiers qu'il lui consacre.

Les comptes des organismes sont consolidés selon trois niveaux d'analyse.

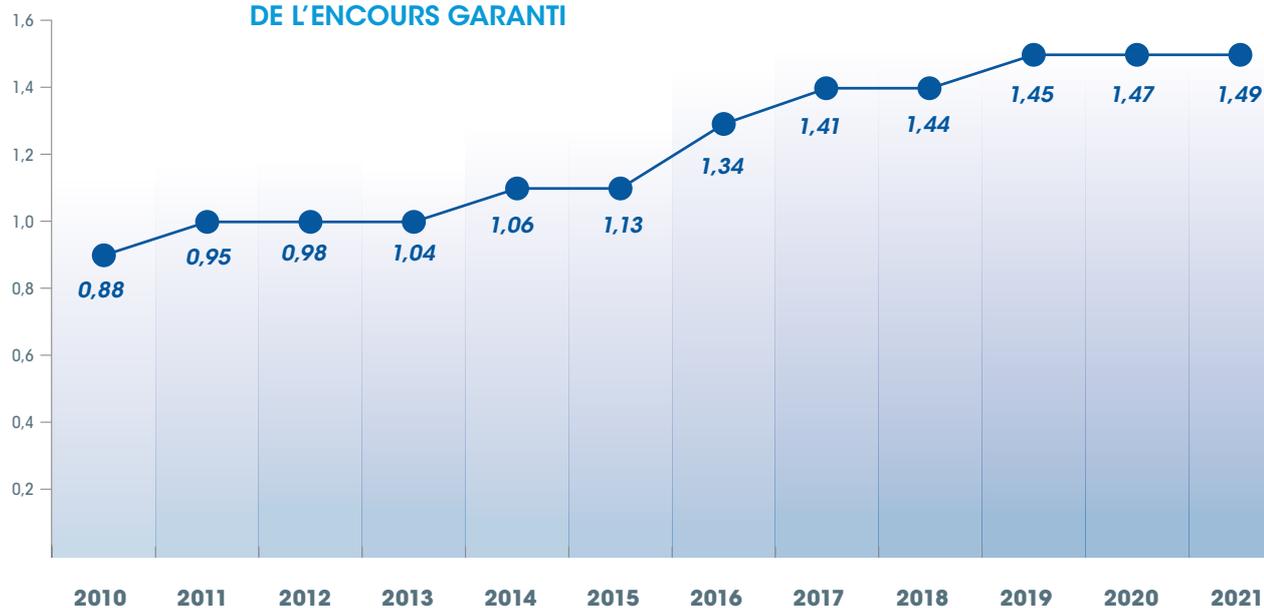
En 2021 (comptes 2020), la consolidation des comptes du Département et de ses satellites montrait une situation financière consolidée saine.

## RÉPARTITION DE L'ENCOURS GARANTI AU 31/12/2021

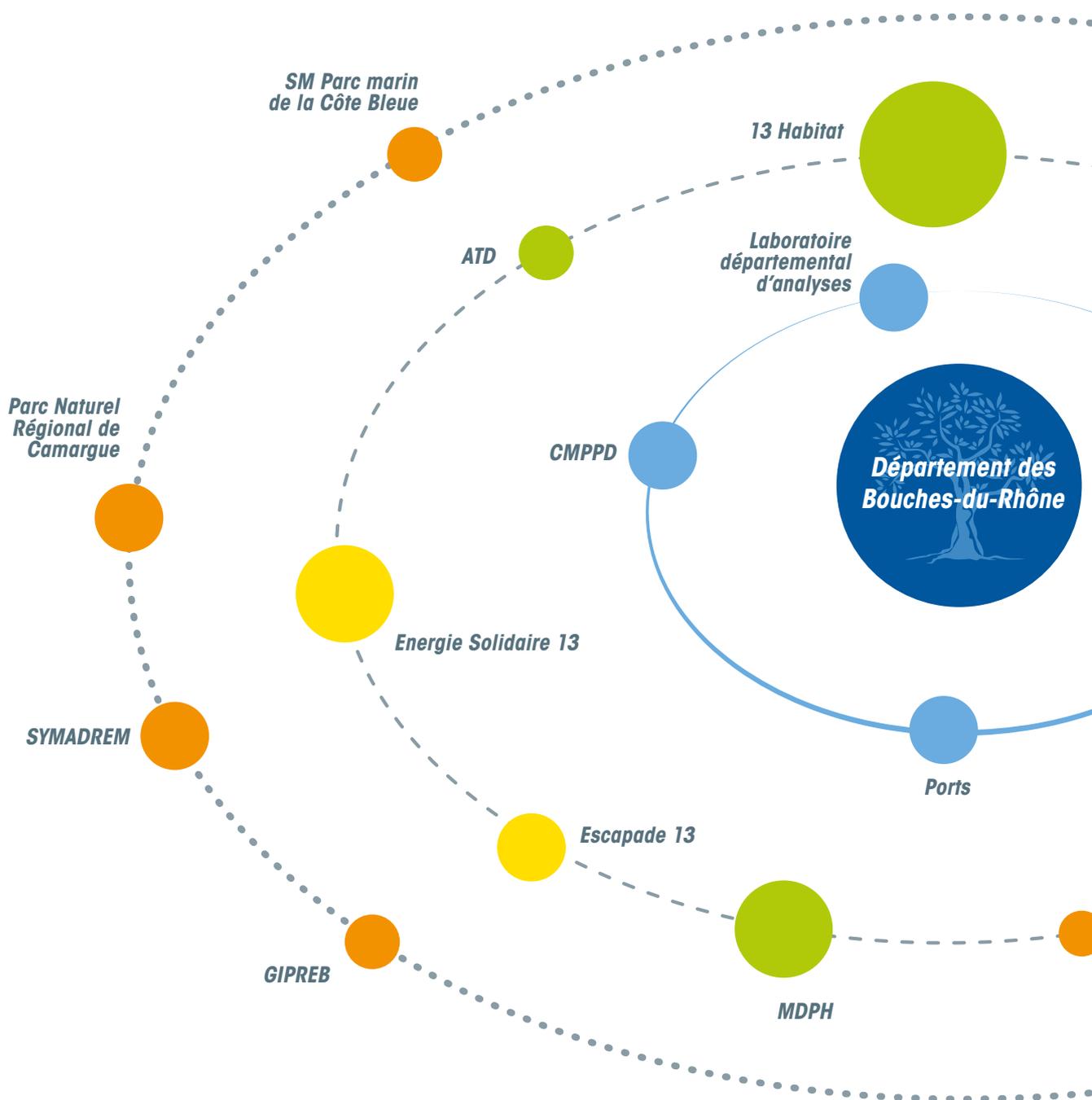


Chiffres exprimés  
en milliard d'€

### ÉVOLUTION DE L'ENCOURS GARANTI



## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET SES PRINCIPAUX PARTENAIRES



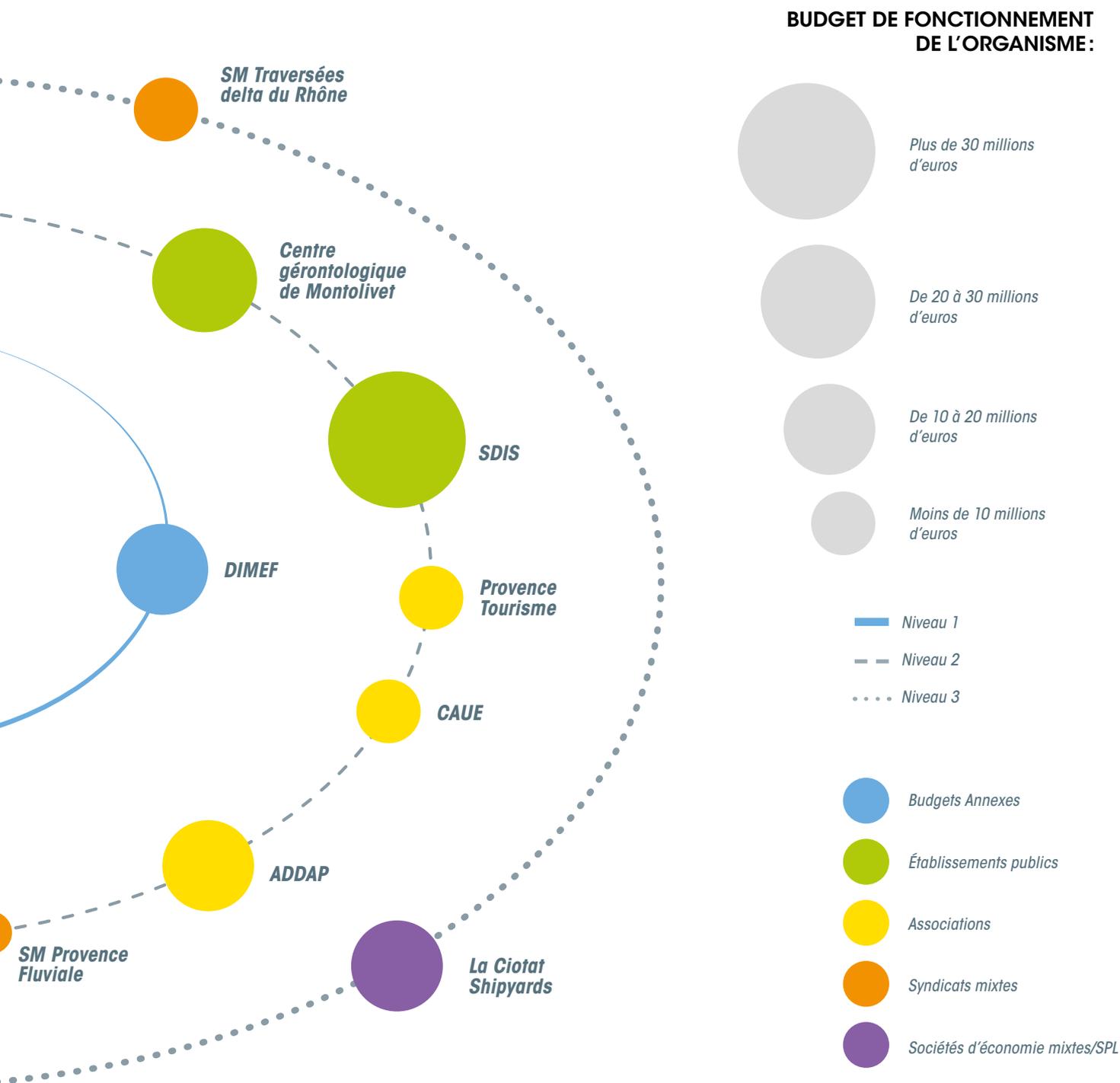
**CMPPD:** Centre Médico-Psycho Pédagogique Départemental

**DIMEF:** Direction des Maisons de l'Enfance et de la Famille

**SDIS:** Service départemental d'incendie et de secours

**MDPH:** Maison Départementale des Personnes Handicapées

**ATD:** Agence Technique Départementale



**ADDAP:** Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention

**CAUE:** Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

**SYMADREM:** Syndicat mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer

**La Ciotat Shipyards :** Chantiers navals de la Ciotat

**GIPREB :** Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'Étang de Berre (syndicat mixte)

## PRINCIPAUX CHIFFRES 2021

### > Les chiffres du Compte Administratif 2021 (Récapitulatif en M€)

Dépenses de fonctionnement.....	<b>2.267</b>
Recettes de fonctionnement.....	<b>2.589</b>
Dépenses d'investissement.....	<b>683</b>
Recettes d'investissement.....	<b>398</b>
<b>Résultat de clôture</b> .....	<b>79,5</b>

NB : tous mouvements inclus

### > Ratios financiers

Population totale 2021 (INSEE) : 2 058 818 habitants	2021 Département des Bouches-du-Rhône	2020 Département des Bouches-du-Rhône	2021 Moyenne des départements
Dépenses de fonctionnement en euros par habitant	1052 €	1059 €	901 €
Produit des impositions directes en euros par habitant	118 €	341 €	117 €
Recettes de fonctionnement en euros par habitant	1209 €	1140 €	1079 €
Dépenses d'équipement brut en euros par habitant*	102 €	88 €	117 €
Encours de la dette en euros par habitant	807 €	688 €	504 €
Dotation globale de fonctionnement en euros par habitant	144 €	147 €	123 €
Part des dépenses de personnel / dépenses de fonctionnement	18,1 %	17,4 %	21,1 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	91,3 %	96 %	88,6 %
Dépenses d'équipement brut en euros / recettes de fonctionnement**	8,5 %	7,7 %	10,9 %
Encours de la dette rapporté aux recettes de fonctionnement	66,7 %	60,4 %	46,6 %

\* Hors subventions

\*\*Ratios par habitant exprimés sur la population INSEE

Sources : DGCL

Sources : DGCL  
(Métropole hors Paris)

### > Taxes et Impôts en 2021

#### > Impôts directs

La taxe foncière sur les propriétés bâties a été transférée à la sphère communale, remplacée par une fraction de TVA nationale d'un montant de 404,4 M€.

#### > Impôts indirects

Taux des droits de mutation ..... **4,5 %**

### > Dette

Encours au 31/12/2021  
(hors dépôts et cautionnement reçus)..... **1.660,5 M€**

### > Engagements externes

#### > Garanties d'emprunts

Encours au 31/12/2021 (dont 92,3 % aux organismes œuvrant dans le logement social) ..... **1.485 M€**



# RAPPORT FINANCIER

2021



**Hôtel du Département**  
52, avenue Saint-Just  
13256 Marseille Cedex 20  
04 13 31 13 13

[www.departement13.fr](http://www.departement13.fr)